

Concours d'épouvantails

organisé par la mairie de Saint-Junien
inscriptions avant le 30 avril 2018

Lot bonus
au meilleur
des enfants
inscrits
individuellement



*Remise des prix
dimanche 13 mai 2018
à partir de 10h
Place Lacôte
Saint-Junien*


Saint-Junien

Règlement et bulletin d'inscription disponibles à la Mairie
05 55 43 06 80 ou www.saint-junien.fr

Règlement

1) - Concours d'épouvantails statiques, gratuit, ouvert à tous.

2) - Catégories : enfant (- de 15 ans) et adulte, en individuel ou en groupe.

3) - Inscription obligatoire avant le :

30 avril 2018

Le plus bel épouvantail des enfants inscrits de façon individuelle recevra un lot bonus !

4) - Jury :

- Les membres du jury ne pourront pas participer.

- Le classement se fera suivant une grille prenant en compte des critères d'originalité, de choix des matériaux et de complexité de fabrication.

5) - Les organisateurs ont la possibilité de participer sans concourir.

6) - Les épouvantails récompensés seront installés fin juin dans les jardins de la ville. L'emplacement sera défini par le Service des Parcs et Jardins.

7) - Les épouvantails restent la propriété de leurs auteurs et seront restitués dès la fin du concours pour ceux qui ne seront pas récompensés ou à la fin de l'exposition en centre-ville pour les lauréats.

8) - Modalités techniques :

- Les épouvantails sont réalisés avec toutes

sortes de matériaux jugés non dangereux pour le public (sous peine de refus à la participation au concours).

- Leur taille doit être comprise entre 1, 20 m et 1, 80 m.

- Ils seront construits de façon à être positionnés debout et à pouvoir être installés dans un fourreau de diamètre 10 cm.

- Toutes les dégradations importantes sur les épouvantails exposés entraîneront un retrait immédiat sans remplacement possible.

- La manifestation sera organisée place Lacôte à l'occasion du Marché de printemps.

- Le dépôt des épouvantails se fera à partir de 9h30 et jusqu'à 10h, passage du jury.

9) - Les photos des épouvantails seront la propriété intellectuelle de la mairie. Elles pourront être diffusées avec la seule autorisation de la mairie organisatrice et aucun recours notamment de droit à l'image ne pourra être effectué par les participants.

10) - Le passage du jury s'effectuera le 13 mai à 10h.

11) - La remise des prix aura lieu à 11h place Lacôte, de nombreux lots sont à gagner dans les deux catégories.



Bulletin d'inscription

A remettre à l'accueil de la mairie avant le 30 avril 2018

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

N°

CATEGORIE :
(Rayer la mention inutile)

Adulte

-

Enfant